

Les maires s'engagent pour la santé en répondant à l'appel de Vincent Le Meaux !

Communiqué de Presse

Guingamp, le 03 juillet 2024

Les maires s'engagent en répondant à l'appel du 3 juin 2024

Le 3 juin dernier, forts des discussions avec le gouvernement, l'Agence Régionale de Santé et le Ministre Frédéric Valletoux, **Vincent Le Meaux, Maire de Plouëc du Trieux**, appelait les maires à prendre un arrêté demandant en urgence à l'Etat d'oeuvrer pour assurer l'accès à un service public de santé de qualité pour les habitants des Côtes-d'Armor.

Les maires de douze communes ont déjà pris cet arrêté : Plouëc-du-Trieux, Louargat, Péder nec, Lanloup, Callac, Loc-Envel, Kerpert, Saint Laurent, Saint-Quay-Perros, La Roche-Jaudy et Troguéry, et les communes Pontrieux, le Bodéo, Pont-Melvez, Plougonver, Senven-Léhart, Grâce s, Belle-Isle-en-Terre, Guingamp, Plounévez-Moëdec, Kermaria-Sulard, Plouguiel, Lanmodez, Ploulec'h, Plouha... Se sont engagées à le prendre.

Pour amplifier cette mobilisation au-delà de l'Ouest costarmoricain, les mairies des Côtes-d'Armor recevront prochainement le projet d'arrêté. C'est collectivement que nous porterons nos difficultés jusqu'au coeur de l'Etat et trouverons les solutions avec l'Etat.

Comment faire ?

Pour obtenir l'arrêté type, contacter : g.leralec@guingamp-paimpol.bzh

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59
contact@guingamp-paimpol.bzh